



ACM Mercredis 2018 / 2019

Autorisation de période



Nom de l'enfant :		Prénom de l'enfant :	
Numéro de téléphone :			
<u>Année de naissance concernée*</u>			
<u>Maternelle</u>		<u>Primaire</u>	
<input type="checkbox"/> 2015	<input type="checkbox"/> 2014	<input type="checkbox"/> 2012	<input type="checkbox"/> 2009
<input type="checkbox"/> 2013		<input type="checkbox"/> 2011	<input type="checkbox"/> 2008
		<input type="checkbox"/> 2010	

Attention les enfants nées en 2015 doivent avoir 3 ans révolu pour fréquenter l'A.C.M

Personnes autorisé(e)s à reprendre l'enfant :	Noms - Prénoms	Numéro de tel	Lien avec l'enfant

➤DECLARATION DU RESPONSABLE LEGAL

Je soussignéresponsable légal de l'enfant,

- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche,
- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités du centre,
- M'engage à rembourser les frais liés aux dégradations volontaires occasionnées par mon enfant,
- Déclare avoir pris connaissance du fonctionnement du centre et l'accepte dans son intégralité.
- autorise les responsables des ACM de Lallaing à prendre toutes les mesures nécessaires pour mon enfant en cas d'urgence.

**Pour l'ACM LALLAING des mercredis
en période scolaire soit du :
5 septembre 2018 au 3 juillet 2019**

PIECES A FOURNIR

- Attestation d'assurance en responsabilité civile ou extrascolaire en cours de validité

J'ai bien noté que l'inscription de mon enfant devient définitive quand le centre de loisirs est payé dans sa totalité et qu'aucun règlement ne sera accepté en dehors des dates définies.

Fait à : Le :

Signature : (obligatoire)